

XV
ÉTUDE DU CONTRE TRANSFERT DE L'INVESTIGATEUR

Pendant la moitié des entretiens, les investigateurs déclarent ne pas être à l'aise, ceci est plus fréquent avec les agresseurs sexuels qu'avec les Témoins, mais ceci est indépendant du sexe de l'investigateur. De tels résultats permettent de poser deux hypothèses de travail.

1 - Qu'en est-il de la possibilité d'identification à de tels sujets pour les investigateurs et quelle est la nature de cette identification possible?

N'est-ce pas le fait de la présence d'une communauté de pulsion archaïques à la base, chez l'investigateur comme chez ces agresseurs. Il y aurait une sorte de continuité, de communauté de fantasmes archaïques que l'investigateur est parvenu à franchir et qui rend d'autant plus nécessaire une distance, une distinction avec ceux qui ne l'ont pas pu.

2 - Le parcours des résultats laisse percevoir, par l'investigateur, une **fragmentation des processus de pensées**. Il semble que nous soyons ici dans une **logique du paradoxe**, la victime est, comme l'acte, dans une pulsionnalité sans véritable génitalité. La victime est le déclencheur de l'acte comme support anonyme. Nous sommes dans un système de logique du paradoxe tel que l'a défini D. Anzieu : "La pensée n'opère pas dans un compromis ambivalentiel entre désir et défense, comme dans la névrose, mais se développe dans une succession temporelle où ni l'un, ni l'autre, n'est faux". Le vrai n'est plus le contraire du faux, mais se situe dans une succession d'énoncés. Rien de la charge libidinale ne peut être morcelée, diffractée, différée, voire même pensée. L'acte délictueux serait la répétition d'un appel à l'élaboration mentale qui ne s'est pas faite. Tentative désespérée de dénouer une "illusion négative" entre mère et enfant "la négative de la transitionnalité où l'interne et l'externe ne sont pas mis en correspondance quand le risque d'explosion psychique menace"¹.

¹ - ANZIEU D. (1975) : *Le transfert paradoxal*, in *Nouv. Rev. Psychan.*, éd. Gallimard, 12, p. 49-72.

XVI

IMPACT DU QUESTIONNAIRE ET DEMANDE DE SOINS

**A la suite de la passation de notre questionnaire un sujet sur
deux demande une prise en charge thérapeutique.**

Ceci montre à l'évidence l'impact du questionnaire que nous avons construit pour collecter les données. Ce questionnaire se révèle capable d'engager le sujet dans un processus thérapeutique, alors même qu'il s'agit d'une pathologie réputée inaccessible à un traitement par la psychiatrie traditionnelle.

XVII
LES ÉPREUVES PROJECTIVES¹

¹ - Cette partie a été réalisée grâce au travail du Laboratoire de Psychologie Clinique de l'Institut de Psychologie de l'Université René Descartes, dirigé par Mme le Professeur C. CHABERT. Ont participé au travail de recueil des données et à la rédaction de cette partie : Mmes S. COTTIN-SCHULER, S. GOURLAOUEN-COUTON, F. NEAU.

Ce travail repose sur l'analyse des protocoles de TAT et de Rorschach¹ (RCH) de 30 sujets masculins agresseurs sexuels incarcérés, âgés de 25 à 45 ans.

Pour investiguer et analyser le fonctionnement psychique de ces sujets, nous nous référerons à l'interprétation psychanalytique développée par l'École de Paris.

Les premiers résultats permettent de mettre en évidence l'hétérogénéité des données obtenues :

- 1 - une grande variabilité inter-individuelle de la population étudiée;
- 2 - une relative variabilité intra-individuelle entre Rorschach et TAT.

1 - Une grande variabilité inter-individuelle de la population étudiée

La population d'agresseurs sexuels ne peut se définir par son appartenance à une catégorie nosographique déterminée, et en particulier il n'est pas possible pour la caractériser de la réduire à des modalités perverses, comme nous essaierons de le montrer. Elle ne présente

- aucune organisation névrotique franche;
- quelques rares organisations psychotiques franches (dissociatives ou déficitaire);
- quelques organisations narcissiques, en échec pour la quasi totalité d'entre elles dans la mesure où les mécanismes de défenses narcissiques ne suffisent pas à constituer des enveloppes psychiques

¹ - Le Rorschach et le TAT offrent un instrument privilégié pour mettre à l'épreuve la capacité des sujets à fonctionner dans un espace transitionnel.

stables face à des effractions internes et surtout externes.

- La plupart de ces protocoles relèveraient d'états-limites, dans la mesure où ils dénotent une très grande dépendance à l'objet, mais selon des modalités qui varient considérablement d'un sujet à l'autre, même si les mécanismes de défense, répétitifs pour l'ensemble de la population, ne permettent à aucun de ces sujets d'efficaces aménagements intrapsychiques anti-dépressifs. Peut-on alors faire l'hypothèse que les passages à l'acte occuperaient pour les agresseurs sexuels la place de ces aménagements anti-dépressifs?

2 - Une relative variabilité intra-individuelle entre Rorschach et TAT

Dans plus de la moitié des protocoles, un clivage apparaît entre les réponses au RCH et les réponses au TAT.

Le plus fréquemment, c'est le Rorschach qui paraît pathologique, dans la mesure où l'appel à la régression suscité à partir de la planche à symbolique féminine-maternelle s'avère dans tous les cas très désorganisant.

En revanche, le TAT reste pseudo-adapté à la réalité : la réalité serait-elle plus étayante?

Exemple : RCH, Pl. VII : 6^m - Les restes d'une feuille qu'on aurait fait brûler.

Pl. VIII : 3^m - Alors là il y a un caméléon (en rose, un de chaque côté), deux caméléons qui grimperaient le long d'un tronc ou quelque chose comme ça. (Renverse la planche) Si je retourne le carton, ça me fait penser à une très belle fleur, pourquoi pas.

Pl. IX : 3^m - Soupir. Là, j'ai beau retourner...Un fœtus, deux fœtus au-dessus (en rose)...

Deux poumons en bas et les deux grosses tâches vertes, des poumons aussi, mais des poumons de fumeurs.

Pl. X : 2^m - Oesophage au-dessus (*en gris*), deux poumons (*en rose*), poumons atteints par la maladie et autour des microbes qui essaient d'attaquer l'organisme.

Au TAT, le même sujet nomme tous les personnages des planches figuratives (Pierrot, Jeanne, le petit Toto, Jean), ce qui lui permet de produire une histoire. Quand la figuration humaine, redoublée par la nomination, vient à manquer, aucun scénario ne peut être élaboré.

Pl. 11 : Alors, quand il n'y a pas de personnage...Ah! si, il y en a un là. (5^m) Une espèce de bestiole qui sort d'un mur, on voit une patte de canard. Après l'examen de la gravure, ça m'a fait penser à un truc de science fiction et comme je n'aime pas la science fiction, je ne vais rien inventer.

Pl. 19 : 5^m - J'ai pas d'histoire à raconter. (6^m) J'ai pas d'histoire à raconter, mais tout ce que me fait penser ce dessin, c'est un extrait de dessin animé (*rire*).

Pl. 16 : 2^m - Ce qui me vient à l'esprit, c'est comment on peut analyser quelqu'un à partir des réponses qu'il donne.

Cette hétérogénéité d'une épreuve à l'autre se retrouve à l'intérieur de chaque protocole sous forme de **désorganisation brutale** et **d'irruption projective**. Elle témoigne d'une **très grande dépendance par rapport aux stimuli perceptifs et peut-être à l'environnement extérieur**. Les ébauches d'étayage sur le percept, qu'il soit figuratif ou non figuratif, ne se maintiennent pas quand ce percept est effrayant; alors les ressources internes ne sont pas mobilisables.

2.1 - Du surinvestissement perceptif à l'emprise perceptive : une relation d'emprise réciproque

Le surinvestissement du percept est à souligner dans la très grande majorité des cas, presque toujours avec une approche banale et conformiste, massivement formelle au RCH, et dominée par la passivité voire par la soumission.

Par le surinvestissement de cette enveloppe perceptive, les sujets tentent d'exercer une emprise sur le stimulus et de s'agripper à la réalité extérieure. Mais ce contrôle formel souvent drastique suffit rarement à masquer l'emprise que le stimulus exerce sur le sujet et la précarité de cette réalité externe. "Si j'analyse tout de A à Z, c'est plus fort que moi, partout où je

passe, le décor il faut que je le connaisse par cœur. Quand je rentre dans une pièce, il faut que je trouve la porte de sortie. Rien ne m'échappe" dit un sujet à la planche 5 du TAT.

Le doute sur les perceptions et les souvenirs vient illustrer le déni d'une réalité externe jamais posée définitivement.

Exemple : cf M3 : TAT, Pl. 13 MF - Oh la! Quelle scène! Oh la la la la! On dirait encore au début de siècle, Alors est-ce que c'est une scène de jalousie ou un réveil tard, un peu brutal ou une scène d'angoisse, c'est beaucoup de choses. L'amant, soit l'amant satisfait, soit l'amant désabusé; voilà, c'est tout autrement; c'est vrai que là...

L'emprise par le percept réduit le déploiement de la scène projective. Si de nombreux sujets sont sensibles à la symbolique sexuelle et au contenu latent des planches, les capacités de déplacement et de scénarisation sont réduites.

2.2 - Les mouvements pulsionnels et leur représentation (ou l'archipel pulsionnel)

Plusieurs modalités de traitement pulsionnel sont repérables.

- Les mouvements pulsionnels ne sont pas représentables : soit ils sont complètement abrasés, soit leur représentants s'expriment uniquement dans leur ambivalence destructrice envahissante, en toute déliaison.
- Chez d'autres sujets, la représentation des mouvements pulsionnels agressifs est amorcée mais ne peut s'exprimer, sauf d'une manière fragmentaire, et toujours singulière :
 - a) ébauchée, elle bascule dans un fantasme sadique cru, avec un mouvement persécutif.

Exemple : RCH : Pl. II - une tache...un cœur.

Pl. III : un sabot de cheval...la tête d'une mouche (*dans le D noir central inférieur*), 6, un caniche, ils sont passés chez le coiffeur (*geste de couper*). A l'enquête, le sujet a vu le rouge : "l'organe de la mouche si elle était éclatée", il

ajoute que le rouge est "une tache rajoutée pour emmerder le monde".

- b) Ces bribes de représentations, ces îlots de secondarisation alternent avec des moments de vide, soit à l'intérieur d'une même épreuve, soit d'une épreuve à l'autre.

Exemple : RCH. Pl. III : 5" - Ça, c'est deux personnes qui soulèvent un paquet.

Pl. IV. 25" : Une sorte de monstre. C'est tout ce que je vois.

Pl. V : Ça, c'est la vraie chauve souris.

*Pl. VI. 10" : Je verrais ça pourrait être des lapins (*montre du doigt sur la planche*), des mammifères qu'ils soient chiens ou...Ou ça peut représenter un nuage tout simplement (à l'enquête :: "des bouts de nuage détachés un peu").*

- c) Le déni, la dévitalisation, l'isolation parfois très proche du clivage n'empêchent pas que des traces de secondarisation soient repérables.

Exemple : RCH. Pl. II. 8" : Ça me fait penser à l'intérieur d'une fleur, d'une pensée.

Pl. III. 7" : Un animal, un chat par exemple, le devant d'un chat, la tête, il y a plusieurs petits trucs.

Pl. IV. 8" : Ça me fait penser au démons vu de dos...un vieil arbre aussi.

Les mouvements pulsionnels sont représentés soit par des kinesthésies, soit par des réponses sensorielles sans que s'opère aucune liaison. Quand elles existent, les seules liaisons possibles entre représentations et affects sont partielles.

Au Rorschach les kinesthésies humaines sont rares, presque toujours a-relationnelles, spéculaires ou de posture.

Exemple : Pl. II : Deux clowns qui se tapent dans les mains.

Pl. VII : Deux femmes dans une pose de mime comme un peu les asiatiques...qui se regardent dans une danse.

Pl. X : Une personne, un homme ou une femme avec de grandes ailes dans une danse moderne, genre de personnage dans Béjart, de la danse moderne.

2.3 - L'angoisse et les mécanismes de défense

2.3.1 - La nature de l'angoisse

A l'angoisse de castration se superpose l'angoisse de la perte d'objet,, et de la perte d'amour de la part de l'objet.

L'examen de la problématique identificatoire chez ces sujets souligne combien l'hypothèse psychopathologique de la perversion ne suffit pas à rendre compte de leur organisation psychodynamique.

En effet, au Rorschach la castration ne paraît pas déniée, même si elle n'est pas traitée selon le modèle névrotique. Les réponses à la planche II témoignent d'une angoisse de castration : rarement présente en direct ("un sexe féminin, un utérus...Une allée profonde avec un style de mausolée au bout", "une vision de sang, deux êtres qui se sont blessés et il y a du sang...ou qui se sont fait amputer des jambes"), elle se laisse cependant entendre dans les efforts que fait le sujet pour l'éviter, selon des modalités toujours singulières ("deux singes en train de danser, mais de dos", "une fusée...déjà décollée", "deux petits cochons...des chiensquifont des petits bisous", "l'intérieur d'une fleur, d'une pensée").

La symbolique phallique est elle aussi reconnue, rarement dans sa valence active ("un oiseau, un aigle ou un rapace" , pl. IV), mais le plus souvent dans l'effort même que font de nombreux sujets pour réduire une position phallique active et menaçante.

Exemple : Pl. IV : Un monstre avec de grosses pattes...des gros pieds...des bras fourchus...Un reflet, de la fumée et le reflet de la fumée sur l'eau...des nuages". C'est triste ça, c'est tout noir (...) encore une figure symétrique...une fourrure, un animal qui a été dépecé...une chauve souris. A l'enquête : "toutes on a l'impression que c'est une photo pliée en deux".

C'est la confrontation à l'imago féminine-maternelle qui désorganise en fait la majeure partie de la population étudiée ici. La symbolique féminine n'est jamais reconnue pour le rôle contenant de ses creux. Rarement fétichisée ("des pattes de grenouilles...quelqu'un de féminin avec une avancée de cheveux et des grandes robes qui cacherait les pieds") ou mutilée ("un crapaud, comme des cuisses de grenouilles. Il en manquerait

la moitié", "un papillon où on a arraché les ailes...les ailes sont écartées"), parfois béante ou close ("Deux lapins en train de crier...un papillon qui ferme la bouche", "un fessier d'un animal, ou l'endroit où on fait ses besoins"), elle est évoquée le plus souvent comme inconsistante, avec des contours flous ("des lapins...des mammifères, des chiens...un nuage...des bouts de nuages détachés un peu"), comme un reste de présence, parfois aux limites du tangible ("les restes d'une feuilles qu'on aurait fait brûler", "une île", "une figure sur un modèle qui a été plié et découpé...une ossature...un assèchement au niveau de la tête").

Les réponses "Kob" témoignent d'une excitation corporelle rarement destructrice mais au contraire trophique, sur les deux versants de l'auto-conservation et d'Eros. La pulsion anale serait alors susceptible d'amener le sujet sur la voie de la symbolisation.

Exemple : RCH. Pl. IX - Du bois mort, un genre de virus sur des arbres, un genre de moisissure, je ne sais pas trop (dans l'orange sup. et les bordures inférieures).

- Quelque chose qui coule, qui sort de l'arbre (*dans la ligne médiane verticale*).

- Une coupe comme ça, la forme d'une coupe (*avec la même localisation que dans la réponse "du bois mort"*)

Au TAT, de nombreuses répétitions signent la pauvreté, ou le défaut dans la différenciation à l'instar de ces héros qui "pensent à", sans que le narrateur puisse jamais préciser le contenu de sa pensée. Cette pseudo-pensée apparaît alors comme contenant vide de contenu.

Dans un autre récit, toutes les actions sont présentées (le plus souvent à l'enquête) comme en train de se faire : l'actuel - l'acte au présent - vient boucher l'absence de l'objet, dans une addiction à l'activité de penser comme si cela seulement pouvait contenir ce présent.

Exemple : RCH. Pl. II : Des noirs en train de faire à manger. A l'enquête : ...et le chaudron, qu'ils sortent soit en train de retirer, soit de poser quelque part.

Pl. IV : Un monstre. A l'enquête : ...il est en train de renifler le sol.

Pl. V : C'est une peau de bête. A l'enquête : ...en train de sécher.

Pl. VII : Deux personnes de profil, comme s'il y avait une glace au milieu. A l'enquête : ...deux personnes vis à vis,

deux personnes en train de répéter une pièce ou en train de se disputer ou une personne qui répète toute seule devant un miroir.

Au Rorschach, quand ils existent, **les affects sont déficitaires, ou débordants, et primaires, relevant davantage du pur registre de la sensorialité** (cf pl. IX "ecrevisses" *dans l'orange*).

Au TAT, ils sont souvent "flottants" selon l'expression de J. B. Pontalis, décrivant des affects qui ne seraient pas adressés, pas assignés à un objet : "On dirait qu'une personne est décédée, l'autre se frotte les yeux, il a dû pleurer" (pl. 13 MF).

A l'angoisse de castration, se superposerait ainsi l'angoisse de la perte d'un "objet maternel psychique", selon le terme de Freud¹ à peine constitué, parfois aux bords de l'informe et de l'inconsistant, si peu capable de contenir ou d'apaiser la détresse du moi du nourrisson.

De plus, l'objet maternel psychique, ce "presque rien", peut devenir mauvais, comme le montrent certaines réponses à la planche VII du Rorschach : "2 têtes, un genre de poisson...une sole...de mer...des têtes assez méchantes...elles pourraient peut-être sourire, "une carafe...une tête de monstre". L'angoisse de la perte de l'objet se redoublerait alors d'une angoisse devant la perte d'amour de la part d'un objet à peine présent et virtuellement menaçant, ces sujets se retrouveraient dans la position que Freud spécifie comme féminine dans *Inhibition, symptôme et angoisse*.

Exemple :TAT. Pl. 3 BM : "Oh là! C'est une femme qui est vidée, qui a même peut-être pris des coups, une femme qui en a marre de la vie, tout lui dégoûte, peut-être à deux pas du suicide quoi, c'est très triste, j'ai horreur de ces photos, de voir une femme comme ça, il y a un homme derrière qui l'a rendu comme ça. Ça peut être une brave femme".

2.3.2 - La perte de l'objet et son destin

Le traitement de la séparation au TAT le confirme, **l'objet primaire apparaît chez nos sujets comme manquant**. La fonction de pare stimuli

¹ - FREUD S. (1926) : Inhibition, symptôme et angoisse, in OCF. P, t. XVII, Paris, éd. PUF, 1992, 336 p., p. 203-286, p. 254.

et de holding, défaillante, n'a pas permis la constitution d'un objet interne stable. Par conséquent, face à la séparation ou à la solitude, aucun appui sur un espace interne fiable n'est possible. L'agrippement à la réalité extérieure devient alors massif, soutenu par le stimulus figuratif. Le recours au factuel, à l'événementiel, à l'accrochage autobiographique domine ainsi de nombreux récits de TAT.

Exemple : PI. 3 BM - "Ben là, ça peut faire penser à tout, ça, ça peut me faire penser à mon enfance, à mon adolescence, quand j'étais placé chez mes parents nourriciers, mes parents naturels, parceque je recevais des coups, là je me revois si vous voulez. Je serais puni. C'est tout. C'est bon".

Si la position dépressive reste pour l'ensemble des sujets de notre groupe d'Agresseurs Sexuels impossible à élaborer, néanmoins le traitement de la problématique de perte se repère de plusieurs manières :

- l'affect dépressif parvient à s'exprimer, comme en témoignent au Rorschach des réponses "mort" ou la sensibilité C;
- la perte entraîne une relation de type anaclitique à l'objet.

Exemple : TAT. PI. 3 BM : "Oh là! (10") Là on dirait que c'est une personne malheureuse, pleurant dans son coin et...ou bien une personne endormie...et ça donne envie d'aller vers cette personne soit pour la consoler et chercher à comprendre pourquoi elle est dans cette position là. Oui, c'est tout ce que je pense".

- le corps traduit l'affect (corps endormi, ou au repos, ou las), ces postures du corps expriment alors un vide psychique, une impossibilité à penser et à symboliser.

Exemple : TAT. PI. 3 BM : Ça c'est un enfant qui dort...Je sais pas, ben il sort, c'est tout.

- dans les cas de faillite identificatoire c'est l'environnement dans sa dimension sensorielle qui porte l'affect dépressif.

Exemple : TAT. PI. 3 BM : Ça peut me faire vous dire qu'il s'agit là d'une personne maladeet...ou interné dans un hôpital. Ce qui me fait dire cela, c'est vu l'attitude assise, la tête entouré d'un bras et, euh...sur un...enfin un coussin, enfin, je ne sais pas. Une image triste tant dans le fond et la forme, parceque l'image est en noir et blanche et c'est une personne soit mourante, soit blessée, soit malade,. Tout est cohérent dans cette image. C'est tout.

- seules les représentations sont données, renvoyant à des fantasmes massifs de maltraitance, d'abandon et de dénuement, manifestations d'un "défaut fondamental" (M. Balint).
- la lutte anti-dépressive peut aboutir à des défenses maniaques.

2.3.3 - Les mécanismes de défense

Certains mécanismes de défense tels le clivage et le déni sont massifs et communs à l'ensemble de la population étudiée. Chez aucun des sujets, ces mécanismes de défense n'établissent un compromis défensif ni ne permettent un dégageant par rapport à l'angoisse.

Le clivage s'impose devant la porosité des frontières entre dedans et dehors et devant la menace d'effraction par la réalité externe et interne.

Ces mécanismes sont relayés par une série de défenses comportementales (inhibition, manie) et narcissiques.

Le recours ponctuel à des défenses du registre névrotique par des procédés de discours labiles et rigides ne structure pas un aménagement intra-psychique du conflit.

Résumé des conclusions aux épreuves projectives

L'organisation psychique des agresseurs sexuels est particulièrement hétérogène, avec une grande variabilité intra et inter individuelle. La plupart d'entre elles se constituent en archipel, où les irruptions projectives témoignent à la fois de l'ampleur de l'effraction de la réalité externe et de la fragilité de celle interne.

Cependant, en dépit de cette hétérogénéité, il nous paraît possible de dégager quelques repères, quelque soit l'organisation psychopathologique de ces sujets. On enregistre une très grande dépendance par rapport aux stimuli perceptifs et à l'environnement extérieur, ce qui signe un sur-investissement du percept ainsi qu'une capacité de déplacement et de scénarisation réduites. On constate une véritable archipélisation pulsionnelle.

L'hypothèse psychopathologique de la perversion ne suffit pas à rendre compte de leur organisation psychodynamique. L'objet primaire apparaît chez nos sujets comme manquant. La confrontation à l'imgo féminine-maternelle est désorganisante et c'est l'actuel - l'acte au présent - qui vient boucher l'absence de l'objet. Enfin, les affects sont déficitaires, ou débordants, et primaires, relevant davantage du pur registre de la sensorialité.

Les articulations entre perceptions et projection, aussi marquées par l'emprise soit-elles, ainsi que les traces d'angoisse quant à l'objet, témoignent de la possible existence d'un espace intermédiaire sur lequel pourrait s'arrimer une relation thérapeutique, pour un grand nombre de nos sujets. Pour quelques autres, chez lesquels ces éléments n'ont pas été retrouvés, une telle relation paraît plus problématique.

XVIII

**LA RÉCIDIVE ET LA QUESTION DE LA PROGRESSION DANS LE
DÉLIT : LE DÉLIT CALMANT?**

L'analyse des récidives faites plus haut a montré que non seulement un tiers des Agresseurs sexuels constituant notre cohorte connaissent une progression dans la gravité du délit mais que plus la récidive augmente plus l'éventualité que la récidive soit sexuelle est grande, en sachant qu'en cas de récidive, une sur deux en général sera d'ordre sexuel.

A l'appui de notre recherche, nous proposons une courte reprise de certaines statistiques officielles.

1 - Statut des atteintes à l'intégrité physique des personnes dans les statistiques officielles de 1994 sur la criminalité

Dans les *Comptes du crime*¹ les auteurs, dont Pierre Tournier, montrent que l'augmentation des chiffres de la délinquance est essentiellement due au très fort accroissement des délits de vols et de cambriolages.

Depuis les années 1950 les atteintes aux personnes et aux moeurs connaissent une progression nettement moins importante que les atteintes aux biens (+200% environ sur 40 ans). Néanmoins cette progression semble connaître une **nette accélération depuis la fin des années 1980**. Face à ce changement récent nous nous sommes demandés s'il était possible de percevoir un éventuel mouvement de passage, pour la population délinquante, des atteintes aux biens à celles contre les personnes.

Une telle indication nous sera donné par la lecture du rapport ministériel de Annie Kensey et Pierre Tournier sur le "devenir judiciaire des sortants de prison condamnés à une peine à temps de 3 ans ou plus"².

¹ - ROBERT Ph., AUBUSSON DE CARVALAY B., POTTIER M.-L., TOURNIER P. (1994) : Les comptes du crime, Paris, éd. L'Harmattan, col. Logiques sociales, 1994, 330 p. Voir aussi le compte rendu fait par CHEMIN A. (1995) : *art.*, Le Monde, Mardi 31 janvier 1995, p. 13.

² - KENSEY A., TOURNIER P. (1994) : *Libération sans retour?*, TRAVAUX ET DOCUMENTS (SCERI), n° 47 et ÉTUDES ET DONNÉES PÉNALES (CESDIP), n° 69, Ministère de la Justice, oct. 1994, 127 p.

2 - La récidive et les affaires de mœurs

Ce rapport d'octobre 1994 a été réalisé sur un échantillon représentatif de la population des libérés de 1982 initialement condamnés à 3 ans ou plus. 1157 dossiers ont été retenus à partir d'un sondage par strates, représentant la population de 2654 cas.

L'étude des "retours" a été faite sur la base de la consultation des casiers judiciaires, après 6 ans à partir de la sortie de prison. Un tel délai est nécessaire pour connaître les peines prononcées pour des faits compris dans les 4 années consécutives à la libération.

Une première analyse montre une baisse relative des retours de 12% par rapport aux chiffres de 1973, soit un écart en taux global de 4,7 points (1973 = 39%; 1982 = 34,3%). Quoique relativisée par les modifications structurelles¹ entre les deux périodes de référence, l'analyse diachronique n'indique aucune tendance à la hausse des retours en prison des condamnés à 3 ans et plus².

Cependant, l'analyse de certaines sous-cohortes définies par les auteurs font apparaître une augmentation des atteintes aux personnes.

Annie Kensey et Pierre Tournier dégagent de leur échantillon général des sous-cohortes représentatives de leur population de référence. Chaque sous-cohorte est définie par l'infraction initiale ayant entraîné la condamnation. Au nombre de 7, elles sont spécifiées par :

- le vol non qualifié (délit),
- le vol qualifié (crime),
- les coups et blessures volontaires,
- le viol,
- le meurtre,
- l'attentat à la pudeur
- le trafic de stupéfiant.

¹ - Par exemple, les modalités d'exécutions sont très différentes d'une période à l'autre : en 1973 il y avait 2/3 de libération conditionnelle, cette proportion n'est plus que de 1/3 en 1982.

² - KENSEY A., TOURNIER P. (1994) : *Libération sans retour?*, op. cit., p. 12.

L'étude des "retours", sur un plan descriptif, montre un rapport¹ entre le délit initial et le délit de récidive (la "nouvelle affaire"). En effet lorsque l'on passe de l'atteinte contre les biens à l'atteinte contre les personnes comme délit initial, on voit croître, dans la récidive, le taux d'atteinte contre les personnes.

Pour l'ensemble de ces catégories, le temps moyen d'apparition d'une nouvelle affaire est de 15 mois.

Pour les vols non qualifiés, catégorie du délit qui connaît le plus de récidive, 72% connaîtront une nouvelle affaire, seul 8,81% seront des ACLP, et 0,63% seront des affaires de délits de mœurs, soit 7% des ACLP.

Pour les vols qualifiés, dont le taux de récidive passe à 59%. Les ACLP passent elles à 16% et les affaires de délits de mœurs représentent 1,6% du total, soit 10% des ACLP.

Pour les CBV en délits initiaux, 51% récidiveront dont 37% en ACLP. Les affaires de mœurs sont encore des délits mais elles croissent à 15% des récidives, ce qui représente 42% des ACLP.

Les viols, catégorie du crime, connaissent 39% de récidives. 16% des récidives totales sont des ACLP. Cependant, c'est dans cette seule catégorie où l'on voit apparaître en "nouvelle affaire" des crimes sexuels pour 5,41%. Les affaires de mœurs, délits et crimes confondus, représentent 9% des récidives et forment 50% des ACLP. Ainsi, près de 9% de violeurs récidiveront avec une affaire identique.

Les meurtres présentent 32% de récidives et 23% de celles-ci seront des ACLP dont aucune ne sera une affaire de mœurs.

Dans les attentats à la pudeur le taux de récidives est de 31%. Ici c'est 36% qui seront des ACLP dont 50% seront constitués par des affaires de mœurs, soit 18% du total des récidives de cette sous-cohorte.

Pour le trafic de stupéfiant, les chiffres transmis ne permettent pas de faire une analyse.

¹ - Le fait de ne disposer que des tableaux agrégés ne permet pas d'effectuer un calcul de significiance.

De telles chiffres montrent deux pics importants en délits initiaux qui présenteront en nouvelle affaire des crimes ou délits de moeurs : les CBV et les attentats à la pudeur, ce sont les mêmes catégories qui présentent, en nouvelle affaire, le plus d'ACLP, soit plus de 36% pour l'une et l'autre des catégories, dont près de 50% sont des affaires de moeurs.

3 - L'hypothèse d'une progression du délit : l'excitation calmante

Ces constatations amènent à reconsidérer une hypothèse que n'infirme pas la clinique de notre questionnaire : celle de la progression du délit. En effet, si l'on peut "comprendre" une récurrence d'attentat au moeurs en attentat au moeurs, par une sorte de *loi des similitudes*¹, comment comprendre un tel taux de récurrence en affaire de moeurs chez les CBV? Comment comprendre la progression à l'intérieur des affaires de moeurs?

La récurrence du délit suppose un échec du délit initial et de la peine à venir "calmer" le sujet. Une fois sorti de prison, confronté aux mêmes difficultés, le sujet aura tendance à réagir d'une façon similaire, c'est-à-dire de la manière dont le lui permet son appareil psychique. Cependant, l'hypothèse de la progression introduit l'idée que la conduite anciennement délinquante ou criminelle n'est plus d'une qualité suffisante pour endiguer la tension chez le sujet et que celui-ci devra - à sa psyché défendant - avoir recours à une mise en acte d'une "qualité" supérieure. N'est-ce pas ce que l'on rencontre dans certaines affaires criminelles, ou le parcours des récurrences montre une progression régulière jusqu'au meurtre. Nous pourrions évoquer ici une affaire récente, celle de Van Geloven. Ce sujet pédophile récidiviste, avait connu entre 1983 et 1991 trois condamnations à deux ou trois ans d'emprisonnement, dont la première en 1983 pour enlèvement, avant de commettre le meurtre d'Ingrid et Muriel le 19 octobre 1991.

¹ - C'est Hippocrate qui proposera une loi des similitudes "*simili similibus*", qui définit pour lui la relation d'aide et donc doit avoir une vertu curative.

Lorsque nous évoquons la notion de "qualité", il faut entendre une capacité à venir calmer l'excitation, la tension interne. Or, "calmer" ne signifie pas forcément "représenter". Le verbe "calmer" est à entendre dans un sens proche de Michel Fain lorsqu'il écrit que "ce qui calme n'amène pas la satisfaction"¹. Ainsi le "calme" dont il est question ici vient s'opposer à "satisfaisant"².

Une telle hypothèse induit l'idée que le sujet aurait besoin d'encre plus d'excitation pour se calmer, pour réduire la tension provoquée par le contexte. L'excitation deviendrait alors un dernier moyen pour venir juguler l'excitation, d'où des passages à l'acte visant de plus en plus directement des systèmes d'excitations sexuelles, qui paradoxalement perdent leur qualité de sexuelle au sens freudien de ce terme. Ils n'ont de sexuel que l'excitation qu'ils sont censés supposer produire : l'objet sexuel perdant subitement sa qualité d'objet au sens libidinal de ce terme. Nous retrouvons ici les notions d'«objet non-objet» ou encore «d'objet ustensilitaire» de P. C. Racamier, spécifique d'une relation de perversion narcissique³ et celle de relation fétichique à l'objet développée par E. Kestemberg⁴.

Ainsi en témoigne, dans un registre plus évolué, ces propos de patient :

"Je suis dans un fast food, assis en face d'une femme elle est jolie, bien fringuée. Je la regarde et puis il y a comme un «déclat», il y a des pensées d'une violence exceptionnelle, de viol. Et d'un coup, je ne vois plus qu'un corps...c'est bestial. Je ne vois qu'un corps, ni homme,

¹ - Pour M. Fain dans "Prélude à la vie fantasmatique" en 1971, les activités psychomotrices utilisées par les grands malades somatiques doivent être comprises comme un système permettant d'assurer au patient une relative protection contre la réapparition d'une réalité ayant retrouvé ses qualités de brutalité primaire. C'est donc un système anti-traumatique. Un tel système signe des défaillances majeures dans l'organisation fantasmatique de la psyché et un effacement des systèmes de représentations qui fait le lit au retour d'une sensorialité primaire indifférenciée. De telles activités psychomotrices dans cette perspective traumatique utilise les propriétés de réduction de l'excitation de la pulsion de mort. Ces activités s'apparentent au bercement réalisé par certaines mères pour permettre à leur bébé de s'endormir. Ce sont donc fondamentalement des activités calmantes. (FAIN M. (1971) : *Prélude à la vie fantasmatique*, in Rev. franc. Psychanal., éd. PUF, Paris, 2-3, 1971.)

² - Une telle hypothèse a déjà été proposée à propos des patients somatisants, par Claude Smadja et Gérard Szvec. Ils ont nommé ce type de défense par l'excitation : *Procédé autocalmant*. Voir : SMADJA C., SZVEC G. (1993) : *Argument*, Revue française de psychosomatique, 4, 1993, p. 5-6.

³ - RACAMIER P. C. (1992) : Le génie des origines, Paris, éd. Payot, 1992, 420 p., p. 291.

⁴ - KESTEMBERG E. (1981) : *Le personnage tiers, sa nature, sa fonction*, in Les Cahiers du Centre de Psychanalyse, 1981, 3, p. 1-55.

ni femme et je sens la colère. C'est dur à exprimer, c'est comme dans les journaux, **on** la violerait, **on** la tuerait pas. Non. Juste du sadisme, juste pour mon plaisir à moi...de la vengeance."

Certes le problème des sujets, contenu dans les statistiques évoquées, n'est que rarement dans le registre de la représentation mentale telle que cette exemple le propose. Déjà dans un tel exemple, chacun notera le passage au "**on**", élidant ainsi le sujet de sa position. Faisant cela, ce sujet se désubjective et parvient à désobjectaliser l'objet, à le transformer en "chose sexuelle", en "chose à plaisir". C'est pour cela que la progression du délit correspond à une nécessité interne à ces sujets : rechercher des moyens calmants en dérivant la tension interne, de plus en plus efficaces et donc de plus en plus coûteux psychiquement mais aussi pénalement. Ainsi, la sanction pénale ne serait qu'un indice du coût psychique de l'acte de sauvegarde, qu'a représenté pour le sujet, le crime ou le délit provoqué? D'où l'importance de la pénalisation comme prémisses imposées - et nécessaires - à la future représentation psychique. Dans de tels cas, le principe de plaisir serait supplanté par un "principe de calmance". Il n'y a pas recherche de la satisfaction, il y a recherche d'un apaisement et d'un retour au calme. C'est ce que confirme la recherche, 78% des agresseurs cherchent un apaisement dans l'acte délictueux.

Enfin, tant l'analyse des résultats de notre questionnaire, que la pratique thérapeutique au long cours avec des sujets "agresseurs sexuels" nous montre que la progression n'est pas rare. Elle semble pourtant se présenter parfois sous des auspices fantasmatiques ou des formes de scénarii. Ne nous y trompons pas, ce ne sont bien souvent que des "**scénarii-actes**", uniquement fait pour générer de l'excitation, tout en étant paradoxalement incapable de pouvoir engrammer l'excitation sexuelle. Parallèlement et contrairement à la pensée opératoire pour des patients somatisant qui ne vient que redoubler l'acte, nous aurions affaire ici à un acte qui viendrait redoubler l'excitation provoquée par le "scénario-acte". Il y aurait ici une **fétichisation du "fantasme"**, comme on peut dire qu'il y a une fécalisation de l'objet, et ainsi évitement d'une potentielle construction fantasmatique dont nous savons tous qu'elle ne se réalise que sur l'élaboration du manque.

C'est le cas de Gilles, 35 ans, ex-animateur de jeunes enfants, pédophile longtemps actif, reçu en psychothérapie depuis plus de 2 ans : "Au début, dit-il, ce que je recherchais c'était la «fusion» (sic) avec les pré-adolescents". Il les tenait dans ses bras, les câlinait. Puis, viendront progressivement les attouchements, les fellations et la pénétration anale. Cette progression est objet d'une évolution, d'une mise en place dans le temps : "Ce n'est pas venu tout de suite, dit-il, c'était à chaque fois comme un besoin d'aller plus loin". C'est alors que s'installera - toujours dans cette logique progrédiente - le souhait (et sa réalisation) de pénétration d'enfant de plus en plus jeune, surgira un jour "l'idée" de meurtre. C'est cette "pensée folle", incompréhensible et terrifiante pour lui "qui aime les enfants", qui le fera engager une demande thérapeutique conduisant à son éloignement du monde de l'animation des jeunes enfants.

Ce qui est recherché, dans ces cas, c'est la production d'un quantum d'excitation encore plus grand, seul moyen de contention d'une excitation diffuse mais toujours présente. Ici, l'acte évite l'éclatement psychique par la tentative de décharge qu'il provoque, tentative de ramener le "calme" dans la psyché. Corrolairement l'excitation provoquée dans la mise en acte même évite la rencontre d'une production fantasmatique, dont le sujet ne semble pas capable psychiquement. Pour ces sujets la rencontre avec l'objet, s'assimile à une trajectoire excitante, profondément désorganisant, que seule une excitation supérieure pourra contenir. Au choc, le contre choc, thérapie du choc pourrait-on dire. Claude Balier évoque la mise en acte du pictogramme, dont je rappelle la définition : "Représentation de l'affect et affect de la représentation", particulièrement celui de "pénétrant -pénétré"¹. Pour de tels sujets, nous avons affaire à un véritable effondrement du travail figuratif.

4 - L'acte perceptif, une défense contre l'angoisse

A la lecture de ces résultats, la progression dans le délit pose une question quant au destin de l'excitation. Dès que la barrière de l'atteinte contre la personne est franchie on perçoit nettement une potentialité de

¹ - **BALIER Cl. (1996) : Psychanalyse des comportements sexuels violents, Paris, éd. PUF, col. Le fil rouge, 253 p., part. p. 177-181.**

progression avec un passage de l'atteinte contre la personne à l'atteinte sexuelle. Un tel état de fait n'incite-t'il pas à penser que ces deux délits, atteinte contre les biens et contre les personnes, seraient à considérer comme étant de natures psychiques différentes?

Une telle progression invite à utiliser la notion de pulsion de mort, où la déliaison une fois enclenchée ne connaîtrait plus de frontière. Cependant, le recours à une compréhension économique de ce type de phénomène engage à une réflexion où l'élément endoperceptif - l'excitation - occuperait une place particulièrement importante.

En effet souvenons nous de ce précepte "quand l'horizon est plat c'est la vue qui le borde", un tel aphorisme pourrait comporter un corollaire : "quand l'horizon de la vie est désespérément plat, c'est l'horreur du vide qui le borde". En n'esquissant ici qu'une réflexion, il semble possible de supposer que les sujets connaissant une progression dans le délit, sont engagés dans un processus qui recherche, à tout prix, un retour au calme. Retour impossible à négocier pour certains, qui seront alors pris dans la spirale de l'excitation, jusqu'à la mort. Il y aura recherche et rencontre d'une excitation, calmante d'une autre excitation inengrammable, donc inélaborable psychiquement. Ces deux excitations ne sont pas du même registre, du même niveau topique, sinon la technique que ces sujets utilisent serait contenante, ce qui n'est pas le cas. Leur recours c'est l'activation d'éléments sensoriels, c'est donc la perception (ce qui est confirmé par les épreuves projectives) . **Dans ce cas, l'activation perceptive est ainsi placée du côté des mécanismes défensifs de type économique**, comme peut l'être la répression ou encore dans un registre presque identique les procédés auto-calmants mis en évidence par G. Szewec et Cl. Smadja. Percevoir l'excitation du sexuel, pour ne pas percevoir l'excitation du manque à être. Ce dernier est engendré par l'élaboration de l'identité sexuelle, donc du désir et de sa litanie de frustrations nécessaires que le tabou de l'inceste engendre. La vertu première de ce tabou est de forcer¹ la psyché au travail de la séparation d'avec l'objet

¹ - "Forçage", en voilà un mot violent, un mot qui connote la séduction traumatique, c'est ici la véritable "violence de l'interprétation". La psyché aurait-elle un tropisme pour la violence, puisqu'elle même est peut-être issue d'un forçage primitif : si l'objet naît dans la haine, le sujet, pour être, fut nécessairement objet pour un autre sujet pour lequel il naquit à son tour dans la haine. Violence de la mère à l'égard de son enfant qu'elle rencontre au risque de la vie, c'est-à-dire que la rencontre peut être malencontreuse, altérant le narcissisme de la mère, et par là même interdisant à l'enfant la constitution d'un narcissisme fiable.

de la satisfaction et donc de la forcer au travail de la représentation. Quand la notion de manque ne peut-être perçue, c'est-à-dire élaborée, le sujet se trouve face, non à une figure du vide mais au vide et à sa charge surexcitante possédant alors un fort potentiel traumatique. C'est cette dernière charge, surexcitante, qu'aucun mécanisme mental ne pourra venir lier à du psychique, que le sujet aura à maîtriser. Il aura alors recours à une excitation interne, une endo-excitation proche dans sa réalité psychique d'une auto-excitation.

Percevoir cette excitation, c'est pour le sujet, se percevoir, ne pas être aspiré par le vide suscité par la rencontre avec un objet. L'auto-excitation permet au sujet de tenter tout à la fois une décharge (mais la différence de niveau des excitations, rend la décharge inefficace, toujours à recommencer, tel le rocher de Sisyphus qui retombe de lui-même à peine issu au haut de la pente) et en même temps de trouver dans cette manœuvre une lutte efficace contre la déhiscence de son être.